

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

LYON et Départements limitrophes...
Autres Départements...

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

A la suite de l'entente entre la France, la Russie et l'Angleterre garantissant l'empire grec, le gouvernement hellène a fait savoir au sultan qu'il comptait se libérer de l'indemnité de guerre fin avril.

La candidature du prince Georges au gouvernement de Crète ne soulevait plus d'opposition.

Le 8 mai paraît devoir être définitivement choisi pour la date des prochaines élections.

Un avis inséré au « Messenger officiel » annonce que la Russie rappelle son représentant financier de Séoul, sa mission en Corée étant finie.

A Tours, après boire, M. Bourgeois a dénoncé une fois de plus, le terrible spectre du cléricalisme et il a conclu comme dans l'opérette : « Prenez mon ours ».

LE DEVOIR SOCIAL

Il me souvient d'avoir reçu un jour, aux environs de Pâques, la visite d'un gros industriel qui voulait se mettre en règle avec Dieu et remplir son devoir.

Après l'avoir écouté en silence, très édifié d'ailleurs par sa bonne foi et son désir d'être un parfait chrétien, je me permis de lui poser une question.

— Dans votre usine, lui dis-je, êtes-vous sûr qu'il y ait des ventilateurs suffisants ?

L'homme me regarda avec un air de profond étonnement, et sembla faire un effort pour arrêter cette parole sur ses lèvres : En quoi cela put-il vous intéresser ? S'il ne répondit pas en ces termes, du moins, ne peut-il s'empêcher de me demander le but de la question.

— C'est fort simple, repris-je : au service de votre industrie, vous avez des vies humaines ; ces vies humaines qui travaillent pour vous, créent à votre conscience une véritable responsabilité. Or cette responsabilité est atteinte, si, faute de précautions hygiéniques prises par vous, ces vies se détériorent ou s'usent trop rapidement. Vous vous préoccupez avec raison de fournir à vos machines le combustible nécessaire, l'air est un combustible pour les poitrines humaines, un combustible indispensable à vos ouvriers, il faut le leur donner suffisamment.

J'avais devant moi un homme de sens droit, il comprit aussitôt : Je crois, répondit-il, que je suis en règle sur ce point ; toutefois j'ai vu vous promettre de m'en assurer en rentrant.

Je posai alors une nouvelle question : Combien votre usine a-t-elle de portes de sortie ?

La question parut à mon interlocuteur si singulière qu'il me la fit répéter incontinent.

— Oui, je demande combien de portes à votre usine.

— Mais une porte, dit-il, n'est-ce pas suffisant ?

— Non, certes, ce n'est pas suffisant. Car, ainsi les hommes et les femmes sortent ensemble, cette promiscuité doit fatalement engendrer des désordres et croyez bien que vous, l'industriel, auteur de l'agglomération, vous engagez votre responsabilité sur ce point. Tout à l'heure il s'agissait de vie matérielle, maintenant il s'agit de vie morale ; des deux côtés votre conscience est intéressée. Il vous faut donc avoir deux issues bien distinctes et assez éloignées, à moins que vous n'établissiez des heures de sortie différentes pour vos ouvriers et vos ouvrières.

La conversation se prolongea sur ce thème et, comme, je le disais plus haut, j'avais devant moi un esprit droit et une bonne volonté sincère, je fus compris parfaitement.

Nous parlâmes du travail des femmes et des enfants, du crime que commet le patron, lorsque, sans consulter le sexe ou l'âge, il impose un travail trop dur ou trop prolongé, lorsque, par exemple, ce travail a pour effet d'arrêter le développement de l'enfant, lorsque, le règlement de l'usine ne prévoit pas le repos nécessaire aux femmes en couches et les ramène trop tôt au quotidien labeur, sous la menace d'un brusque remplacement.

Et la question importe peu de savoir, si les intéressés acceptent ou n'acceptent pas cette situation. Sous la contrainte de la nécessité, les pauvres gens acceptent les conditions les plus anormales et les plus dures ; il n'en est pas moins vrai que l'employeur qui met ses employés dans l'obligation de se soumettre est coupable envers ceux qu'il opprime, envers la famille qu'il tue dans son germe, envers la patrie qu'il affaiblit et dont, sur l'autel de Moloch, il sacrifie les enfants.

Il se passe à cet égard, même sur le terrain des œuvres charitables, des choses invraisemblables ; qu'on me permette de citer un trait.

Chaque semaine, la Justice Sociale publie quelques conseils pratiques, sous le titre de Devoir social.

Un jour, après une conversation avec une pauvre femme, j'avais écrit en Devoir social l'entrefilet suivant : Dans une grande ville que nous ne voulons pas nommer, un comité s'occupe des malades pauvres et les fait veiller à domicile, par des gardes qu'il paie.

Le salaire de ces gardes est de 1 franc ou 1 fr. 50 au maximum, sans la nourriture.

On demande : Premièrement. — Si le salaire est suffisant.

Secondement. — Ce qu'il faut penser de la conduite du comité qui diminue le salaire des gardes, afin de pouvoir secourir un plus grand nombre de malheureux.

Il est répondu : Premièrement. — Ce salaire est insuffisant ; dans une grande ville, la personne employée n'a pas même de quoi se nourrir ; d'autant que le travail de nuit est toujours plus fatigant et demande une alimentation plus abondante.

Secondement. — Le comité commet une injustice que le motif charitable n'excuse pas. Avant de faire l'aumône, on paie ses dettes. Or le salaire d'un employé, à quelque titre que ce soit, est une dette.

« Un peu moins d'aumône s'il le faut, mais soyons justes toujours. »

Il paraît que mon audace d'écrire semblables choses avait été fort grande ; dans un certain milieu le vent se mit à souffler en tempête, et l'œuvre charitable que je visais résolu de m'envoyer une délégation pour me dire mon fait.

L'incident mérite qu'on s'y arrête, je le raconterai la prochaine fois.

L'abbé NAUDET.

Le Referendum

Il y a quelque part, au bord de la Méditerranée, un maître assez honnête pour déployer l'énergie d'une canaille ou d'un franc-maçon. A ceux qui parait être d'âme, assez rare par malheur, pourrait étonner, je répliquerais que ce maître est démocrate chrétien.

Intelligent autant que républicain, il a souvent recouru dans sa commune au referendum, à la satisfaction de ses administrés. La gazette maçonnique du chef-lieu, avec le bon sens et la clairvoyance ordinaires de ces sortes d'organes, juge cette procédure déplorable et contraire à l'esprit démocratique. Consulter les électeurs alors qu'il est si simple de gouverner sans le moindre souci de l'opinion publique, l'insupportable tyrannie, et bien digne d'un homme qui assiste à la messe !

Cependant, cet usage despotique a eu l'approbation d'un certain nombre de communes. Les publicistes réclament de près, les hommes en en a parlé. Mais de nouvelles explications ne seront pas superflues au moment où les comités électoraux élaborent leurs programmes. Des réformes de ce genre sont acceptables et d'une application facile. Aucun candidat ne refuserait de les soutenir, s'il les savait désirées par le suffrage universel.

Une comparaison de notre droit avec la législation étrangère montrera combien, à ce point de vue, en un pays où l'on prétend que la démocratie coule à pleins bords, nous sommes distancés par certains peuples où elle garde les modestes apparences d'un filet d'eau imperceptible.

Puisque, en effet, connaissent mieux que le referendum les petites communes rurales de la Prusse sont gouvernées par leurs habitants réunis en assemblée. Les conditions de l'électorat varient d'une province à l'autre. Généralement, il faut être chef de famille et posséder un domaine rural ou un établissement industriel.

Le royaume de Saxe a une législation analogue applicable aux communes qui n'ont pas plus de vingt-cinq électeurs.

En Suède, les villages d'une population moindre que 3.000 âmes ont une assemblée d'habitants et un comité de trois à onze membres comme organe administratif.

Le mir russe est la commune européenne la plus indépendante du pouvoir central. L'assemblée qui la gouverne, sous la présidence du starosta (ancien), est composée de

(1) De l'interpellation directe des électeurs dans la gestion des affaires municipales, chose pour le docteur, par R.-C. Benner, avocat à la Cour d'appel de Montpellier.

tous les chefs de famille, y compris les femmes veuves ; elle distribue les lots de terres, décide l'époque de l'ensemencement, de la moisson et de la fauchaison, et la répartition des impôts.

L'Angleterre nous offre aussi des exemples remarquables de gouvernement direct.

Depuis 1894, il y a dans toute paroisse rurale anglaise ou écossaise une assemblée paroissiale qui comprend tous les électeurs du Parlement et du conseil de comté. Au-dessus de 200 âmes, la localité est administrée par un conseil élu. Au-dessous de ce chiffre, à moins qu'elle n'ait demandé un conseil élu au conseil de comté, ou que le conseil de comté ne lui en ait proposé un, elle est régie par l'assemblée seule, qui possède alors les pouvoirs les plus étendus. Là où fonctionne un conseil élu, le parochial meeting en nomme les membres, en approuve la gestion, se prononce sur l'exécution des lois relatives à l'éclairage, aux bibliothèques, aux sépultures. En matière financière, il vote les emprunts et s'impose certaines taxes additionnelles locales ; c'est lui encore qui décide les aliénations de la paroisse.

La Suisse et les Etats-Unis, comme bien l'on pense, font une large application des mêmes principes. Presque toutes les localités rurales de la Confédération helvétique ont leurs assemblées d'habitants. Elles élisent les membres du conseil communal, les fonctionnaires communaux, fixent les traitements de ces derniers, votent les contributions et jugent de l'opportunité de toute dépense importante. Elles nomment parfois une commission chargée de surveiller et vérifier les actes du conseil ; ailleurs, c'est devant elles, directement, que le conseil communal rend compte de son administration.

L'union fédérale américaine présente trois systèmes d'organisations municipales, la Town ou Township, le comté, et un système intermédiaire.

Les communes du premier type appartiennent à la région du nord. Un townmeeting y administre la town. Il comprend « tous les citoyens mâles âgés de 21 ans au moins, résidant dans l'Etat depuis un an et dans la town depuis six mois avant le jour de la réunion, et payant une taxe d'Etat ou de comté depuis deux ans, à moins que la loi ne les affranchisse du paiement des taxes ». Le meeting choisit les magistrats de l'ordre exécutif, approuve leur gestion, vote les taxes et règle les affaires locales.

Le type du comté, localisé dans la zone méridionale, n'offre pas d'assemblée d'habitants. Le système mixte est celui des Etats du nord, en possédant plus qu'il n'en faut pour faire servir aux communes de la République française.

Nous autres, nous avons le droit d'émettre des vœux et le droit de pétition. J'allais oublier celui de provoquer des enquêtes en certaines circonstances qui se rencontrent bien une fois par siècle dans l'existence communale.

Gabriel Hérail.

LA GRÈVE DE LA SEYNE

Les chantiers déserts, les ouvriers en grève ou congédiés, de l'amertume dans les cœurs, le spectre de la faim qui se dresse menaçant : tel est le spectacle que l'on voit à la Seyne, dans le pays des fleurs, sur la Côte d'azur.

Nos lecteurs ont suivi au jour le jour, les péripéties de cette grève, ils connaissent les prétentions des ouvriers et les prétentions de la Compagnie.

Qui a raison ? Qui a tort ? Questions de minime importance ! Les deux ont peut-être un peu raison. Les deux ont peut-être un peu tort. Aux heures de lutte, lorsque des deux côtés l'on rivalise d'amour propre et d'opiniâtreté, il arrive que l'on s'égare sur l'étendue de ses droits ou que l'on oublie l'un ou l'autre de ses devoirs.

Le fait s'est-il produit à la Seyne ? Que nous importe ? Ceci n'est pas un jugement ni un réquisitoire. Nous sommes en présence d'une situation, elle est déplorable, et ses conséquences nous émeuvent. Qui sait si demain une dépêche ne nous apprendra pas que la misère règne en souveraine, que sur la table de famille les assiettes sont souvent vides, que l'on ne mange pas tous les jours à sa faim et que mères et enfants pleurent — comme jadis à Caux ?

Dans notre sincère affection pour les ouvriers nous désirons qu'aucun des maux qui ont l'habitude de semer la zizanie, et qui vivent des conflits qu'ils provoquent ne trouble la calme et la dignité dont — il faut le proclamer — les grévistes ne se sont pas départis et qu'une entente s'établisse entre eux et la Compagnie.

Une bataille à outrance serait trop désastreuse. Il faut que les deux adversaires se montrent conciliants et j'ose croire que le journal d'Yves Guyot a dénoté la pensée de l'administrateur qu'il interviewait lorsqu'il lui prête cette phrase inhumaine : « Nous sommes décidés, malgré les conséquences graves de cette grève, à tenir jusqu'au bout. »

Tenir jusqu'au bout ! Cela veut dire : la guerre continuera ; or la guerre n'a déjà que trop duré.

Joseph Bois.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

LES NOUVEAUX CARDINAUX CHEZ M. POUBELLE

Rome. — Mardi prochain, les cardinaux de Lyon, Rennes et Rouen recevront au siège de l'ambassade de France les félicitations d'usage. Ils resteront ensuite à déjeuner chez M. Poubelle, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

Dimanche prochain, l'ambassadeur donnera un dîner de gala en leur honneur. Parmi les invités figureront les cardinaux Rampolla et Ferrata, Mgr Monrey, prêtre de la maison du Pape, et le corps diplomatique.

ELECTION SÉNATORIALE

Albi. — Les électeurs sénatoriaux du Tarn avaient été convoqués pour aujourd'hui à l'effet de donner un successeur à M. Pégout, décédé sénateur inamovible de droite et dont le siège avait été par voie de tirage au sort attribué à ce département.

Deux députés du département se disputaient les suffrages des électeurs.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits, 743. — Votants, 740. Suffrages exprimés, 735

Ont obtenu : MM. Dupuy - Duteims, anc. min., dép. rad. 164 voix. De Berné-Lagarde, rép. mod. 417

Savary, rad. 262

Farsac, conserv. 187

Orloli, candid. agric. 2

Cavaille 2

Maignet 0

Ballottage.

Albi. — Deuxième tour de scrutin : MM. Savary, rad. 309 voix. Farsac, conserv. 242

Dupuy du Temps, rép. 175

Ballottage.

Albi. — Pour le troisième tour de scrutin, MM. de Berné-Lagarde et Dupuy-Duteims se désistent.

M. Boularon pose sa candidature. Il est le seul candidat républicain modéré contre le candidat radical.

M. Savary, radical, 373 voix, élu. M. Farsac, conservateur, 128 voix. M. Boularon, républicain modéré, 220 voix.

UNE ESCARMOUCHE A MADAGASCAR

Madagascar. — Le poste d'Ambiky (Médabé), a été attaqué le 22 février, à midi, par 400 Sakalaves ; ceux-ci ont été repoussés, perdant 53 hommes ; aucune perte de notre côté. L'effet produit est considérable ; les soumissions sont nombreuses.

ARRESTATION IMPORTANTE

Nice. — La Patrie publie la dépêche suivante : L'agent de la sûreté Restelli surveillait depuis quelques temps un étranger aux allures suspectes qui avait été poursuivi pour vol en février dernier sous le nom de Joseph Gasparini, âgé de 23 ans, sujet italien.

L'ayant rencontré ce matin sur la place de Saint-Etienne, il l'arrêta et le conduisit au bureau de police du quatrième arrondissement où il fut fouillé, on trouva sur lui une fausse lettre d'introduction auprès des autorités françaises délivrée en Italie et indiquant qu'il était un agent international. Interrogé, l'individu a déclaré s'appeler en réalité Roland Ignesti, 25 ans ; il reconnaît que le nom de Gasparini donné par lui en février était faux. On ne croit pas que le nom de Ignesti soit le sien.

La Date des Elections

On s'occupe de plus en plus de l'époque à laquelle elles auront lieu. D'après certaines indiscretions on croit que dans le dernier conseil de cabinet il en a été formellement question. Aussi aujourd'hui tous les journaux affirment tenir de sources certaines qu'elles auront lieu à telle date.

Et les uns disent le 8 mai, d'autres le 15, tandis que d'autres pressent le jour de ce soit affirmé qu'elles auront lieu le 24 avril. La Liberté opinait pour le 22 mai.

Contentons-nous de faire remarquer à notre confrère parisien qu'au jour de l'élection tout aurait lieu le 5 juin, ce qui est impossible, puisque les pouvoirs de la Chambre actuelle expirent le 31 mai et qu'à cette date la nouvelle Chambre doit être élue.

Si d'autre part on remarque que la date du 15 mai, dont on a parlé, ne peut être choisie, car alors le scrutin de ballottage tomberait le dimanche de la Pentecôte, et on sait qu'on ne vote pas les jours fériés, on est amené à penser qu'elles auront lieu le 8 mai, à moins que M. Méline ne joue un tour de sa façon aux députés.

Qu'importe, en effet, dans certains milieux généralement bien informés, que le ministère est résolu à ne prendre aucune décision que lorsque le Sénat aura voté le budget. Il espère, en effet, que quand le budget reviendra à la Chambre, la date qu'il aura choisie pour les élections pourra produire un salutaire effet sur les députés et les engager à accepter les diverses modifications que la Chambre haute aura apportées à la loi de finances pour s'en aller rapidement dans leurs circonscriptions.

EN ORIENT

L'indemnité de guerre et l'emprunt grec. — La candidature du prince Georges.

D'après le journal turc l'Ihtilam publié à Constantinople, le gouvernement hellène aurait officiellement notifié au gouvernement turc, qu'il était prêt à payer l'indemnité de guerre, dans le courant du mois d'avril, comme le stipule le traité de paix.

Comme pendant de cette information notons cette dépêche de l'Agence Nationale.

comme l'ont récemment insinué certains journaux anglais.

D'autre part, l'Agence Nationale publie les dépêches suivantes :

Paris. — Le consentement de toutes les puissances est aujourd'hui acquis de fait à la nomination du prince Georges de Grèce comme gouverneur de Crète. On a déjà expliqué au prince les différents points de la constitution de l'île et il se prépare activement à sa nouvelle fonction. On croit qu'il sera installé définitivement dans le courant de juin.

Constantinople. — Quatorze Arméniens, condamnés à mort pour avoir été trouvés en possession d'explosifs, ont subi hier à Vau la peine du supplice du pal.

EN EXTRÊME-ORIENT

Saint-Petersbourg. — Le Messenger Officiel publie un communiqué déclarant que le gouvernement russe a chargé son représentant à Séoul, d'informer l'empereur de Corée et ses ministres que si, à leur avis, la Corée n'avait plus besoin d'assistance étrangère et peut assurer par ses propres ressources l'indépendance de son administration intérieure, la Russie n'hésiterait pas à rappeler son conseiller financier.

Quant aux officiers russes, ils resteront, après avoir quitté l'armée coréenne, à la disposition de la mission russe, en raison de la situation troublée du pays.

Le communiqué ajoute que, le cas échéant la Russie prendrait les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses droits et de ses intérêts.

La presse russe tout entière commente aujourd'hui cette note et elle est unanime à déclarer que quoique la Russie ait abandonné la Corée à ses propres forces, conformément au propre désir du gouvernement coréen, elle ne permettra pas au Japon d'y établir sa domination ; celle-ci serait en effet préjudiciable aux intérêts russes et même dangereuse pour la sécurité de la frontière sibérienne.

Berlin. — Le prince Henri de Prusse est toujours à Hong-Kong. Aussitôt que les réparations de ses navires seront terminées, il se rendra à Chang-Hai où se fera la concentration de toute la division navale.

De Chang-Hai, le prince amiral se dirigera vers Wu-Sung, où il sera salué pour la première fois par les autorités chinoises.

Il visitera ensuite Tin-Tsin, la Corée et le Japon.

Après avoir fait escale à Kiao-Tchéou, le croiseur Deutschland restera en Chine comme vaisseau amiral et le prince Henri rentrera l'année prochaine en Allemagne, sur un autre vaisseau.

Le Conflit hispano-américain

Madrid. — Le Libéral demande la suppression de la censure télégraphique comme inutile car la presse espagnole donne des preuves de sagesse et de patriotisme. Le même journal dit que la situation entre l'Espagne et les Etats-Unis n'a pas changé ; cependant tout fait croire que le moment du dénouement est très proche.

L'ESPAGNE A CUBA

Nous recevons les dépêches suivantes : New-York. — Une dépêche de La Havane annonce que le général Pando est parti pour l'est. Le bruit de la capture du chef insurgé Garcia est démenti.

La Havane. — Un journaliste français, M. Honoré Lainé, accusé d'entretenir des rapports avec les libustiers, a été arrêté. Lainé avait déjà été arrêté, puis remis en liberté à la condition de ne pas revenir à Cuba.

Après le départ du général Weyler, il avait demandé et obtenu la permission de revenir dans l'île, mais il était surveillé par la police.

On croit qu'il sera expulsé de nouveau.

BOURGEOIS A TOURS

Banquet et discours anticlérical

Tours. — Continuant sa tournée de conférences anticléricales, M. Léon Bourgeois est arrivé à Tours par le train de midi 50 ; il a été reçu à la gare par une délégation des groupes radicaux et des loges maçonniques en grande tenue, toutes les tribunes étaient exhibées.

Le cortège s'est aussitôt dirigé vers le Théâtre-Français où a eu lieu un banquet qui comprenait exactement 350 couverts.

A la table d'honneur prenaient place MM. Bidault, sénateur ; Tiphaine, Jallien, Lhopiteau, Gauvin, députés ; Cosson, maire de Tours, quelques conseillers généraux et le conseil municipal de Tours au complet ; à son entrée dans la salle M. Bourgeois a été accueilli par les cris nombreux de Vive Bourgeois ! Vive la République ! pendant que la musique jouait la Marseillaise que toute la salle écoutait debout.

Le déjeuner commençait à 2 heures. A 3 heures, alors que le champagne mousse dans les coupes, M. Norguel, conseiller municipal de Tours, monte à la tribune dressée au milieu de la salle et présente les excuses d'un grand nombre de sénateurs et de députés. Puis M. Léon Bourgeois s'avance au milieu des bravos. Il commence par remercier ceux qui ont préparé une si belle fête, ceux qui l'honorent de leur présence, le maire de Tours, qui, ancien chef d'armée, est aujourd'hui un simple soldat dans l'armée républicaine. Il remercie également ses collègues de la Chambre, et en particulier M. Tiphaine, conseiller général, qui a osé protester contre le déplacement de

l'ancien préfet radical, envoyé à Quimper.

Il ajoute que les électeurs dans la prochaine manifestation sauront faire sortir la République démocratique du bourbier dans lequel elle est tombée, et ils seront tous pour la marche en avant.

— Les personnes sont peu de chose, dit-il, les idées sont tout ; dans votre département, les élections seront le triomphe de la démocratie et, en raison des circonstances actuelles, il sera plus éclatant.

L'orateur fait allusion à une brochure qui lui a été envoyée par un député qu'il ne veut pas nommer, que tout le monde connaît, c'est un député de Tours ; dans cette brochure, dit M. Bourgeois, l'auteur a la prétention de combattre mon programme mais en la feuilletant j'ai vu combien sa profession de foi se rapproche de celles qui étaient émises en 1820 par les candidats officiels qui combattaient Paul-Louis Courier qui se présentait. M. Bourgeois raconte qu'à cette époque déjà le préfet donnait des dîners auxquels assistaient seuls les candidats officiels et ajoute que l'histoire de cette époque est celle d'aujourd'hui.

Faisant ensuite une distinction entre la droite et la gauche, M. Bourgeois dit que ce dernier côté est celui du cœur, c'est celui qu'il représente, c'est le côté des progrès et des réformes réclamées par tous.

Poursuivant sa péroraison, l'orateur dit : « Les prochaines élections seront plus claires que celles de 1893 car on a profité à cette époque des troubles intérieurs et extérieurs pour faire des élections sans nuances ni bien définies. Les votes se sont mêlés et nous avons vu arriver à la Chambre une masse de députés qui n'avaient de démocrates et de républicains que le nom, c'est là la cause déterminante de l'impuissance presque de la faillite, à laquelle nous arrivons, mais à l'heure de la bataille définitive dont nous approchons les drapeaux reprendront leur couleur définitive. Arrivons, dit-il, à la triste affaire qui s'est passée récemment et que personne n'a oubliée.

« En bien, à ce sujet, le gouvernement a déclaré simplement que, pour le moment, il trouvait que la chose était bien jugée. C'est tout ce qu'il a trouvé à dire, et le mot est passé dans toutes les affaires. Pour le moment est en effet de mode, les députés l'emploient souvent ; cessons toute polémique pour le moment ; laissons les réformes pour le moment.

« Non, il faut que dans la prochaine législature ce ne soit plus, pour le moment, que des réformes et le programme démocratique soient définis, il faut que les programmes soient nettement définis et que les candidats l'acceptent. »

La collectivisme

M. Bourgeois fait ensuite le procès du collectivisme.

L'orateur fait une distinction entre le collectivisme et le jacobinisme, et dit que c'est ce dernier qui combat surtout, en raison de son intolérance et de son étroitesse d'esprit.

Le programme radical dit M. Bourgeois contient trois points principaux : « La réforme parlementaire des lois de prévoyance et la réforme financière. Pour la première, il déclare qu'il faut remettre l'harmonie entre les pouvoirs et délimiter les attributions du Sénat qui en aucun cas ne devrait avoir le dernier mot sur tout ce qui est en matière de prévoyance universelle. Pour les lois de prévoyance comme président du conseil j'ai voté et fait voter toutes les réformes compatibles avec l'humanité. »

Sur le troisième point, l'orateur développe son système d'impôt progressif sur le revenu, tel qu'il l'a été dans ses précédentes conférences, se déclare ensuite partisan du referendum, tout au moins en ce qui concerne les grandes questions de l'établissement de l'impôt progressif, et il approuve ses collègues qui l'ont voté.

Le Cléricalisme

En terminant, l'orateur déclare qu'il est décidé à lutter contre le cléricalisme, estimant que les électeurs français n'ont à recevoir le mot d'ordre de personne, et surtout de Rome.

La neutralité de l'Etat, dit-il, est une faiblesse ; mais, si l'on doit combattre sur le terrain de l'anticléricalisme, il faut laisser la liberté à tous, même à ceux qui veulent aller à la messe.

« Nous sommes anticléricaux et non antireligieux, et estimons que l'enfant ne doit recevoir qu'une éducation morale lui laissant, à l'âge de raison, la liberté de choisir entre religion et négation. Défendons-nous contre l'intransigence d'où qu'elle vienne. Elevons nos enfants librement et faisons-en des hommes. Il n'y a pas de vraie République s'il n'y a pas d'égalité sociale. Unissons-nous contre les abus et la finance étrangère. Soyons pour la liberté de l'esprit contre toutes les ignorances pour la tolérance, contre tous les égismes. »

Aucun ordre du jour n'ayant été présenté, la séance a été levée aux cris de : « Vive Bourgeois ! Vive la République ! »

La candidature Cyvoct

L'arrivée

Paris. — Cyvoct est arrivé à Paris ce soir à 5 heures 30. Trois délégués du comité d'amitié du 13^e arrondissement étaient allés l'attendre à Melun.

Cyvoct est reçu sur le quai

dent ceux de « Vive l'anarchie ! Vive la liberté »

A la salle Vianey

Cyvoct monte sur une estrade et remercie tous ses camarades qui lui ont prêté leur concours et qui l'accueillent d'une façon si sympathique.

Parlant de sa candidature dans le 13^e arrondissement, l'ancien forçat dit : « J'ai accepté l'offre qui m'était faite afin de réussir à obtenir, de la prochaine législature, pour les condamnés actuels, une amnistie large et entière. Je me retirerai du Parlement aussitôt après. »

Cos paroles sont couvertes de longs applaudissements.

Brutes anarchistes

Au cours de l'un des discours, notre confrère M. Gaston Méry, de la *Libre Parole*, est vivement pris à parti par un groupe d'anarchistes qui ont : « A bas le verbe ! A la porte ! »

Gaston Méry, passablement étonné d'une telle réception, répond qu'il est venu saluer Cyvoct au nom du journal la *Libre Parole* et qu'il lui apporte l'expression de toute sa sympathie.

Notre confrère est lui de tous côtés et finement jeté dehors avec une brutalité révoltante.

Cyvoct se lève... après, et dit qu'on a eu tort d'expulser Gaston Méry, car, dit-il, nous devons accueillir toutes les sympathies, d'où qu'elles viennent.

On crie dans la salle : « Ce sont des sympathies de jésuite ! Nous n'en voulons pas ! Vive l'anarchie ! »

Enfin la réunion se termine au milieu du tumulte. Les esprits sont fort échauffés. On discute jusque dans la rue avec vivacité, et les agents sont obligés d'intervenir pour disperser les rassemblements.

Les jeunes adultes libérés

Paris. — Cette après-midi s'est tenu dans la salle des conférences de l'Union des Femmes de France, rue de la Chaussée-d'Antin, sous la présidence de M. Millard, garde des sceaux, l'assemblée générale de la société des jeunes adultes libérés.

M. Millard a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il était heureux de témoigner par sa présence de la sollicitude du gouvernement pour une association d'hommes, aussi généreux qu'éclairés, qui apportent à la société les concours toujours précieux de l'initiative individuelle.

M. Charles Petit, président de l'œuvre, a remercié le ministre, puis dans une allocution fort élogieuse, il a noté les progrès de l'œuvre, fondée il y a bientôt quatre ans.

Le 18 Mars

Le Harre. — Les groupes socialistes-révolutionnaires voulant célébrer l'anniversaire de la Commune ont organisé hier soir un grand meeting.

L'assistance était assez nombreuse. Vers 10 heures un incident très grave se produisit. M. Dupiré, commissaire de police, ayant aperçu un drapeau rouge qu'on venait de développer et de placer près de la scène mit en demeure les organisateurs de la réunion de disparaître l'emblème séditieux.

Ceux-ci refusèrent ; M. Dupiré dut aller lui-même enlever le drapeau rouge, plusieurs assistants voulurent s'y opposer et l'un d'eux, courant sus au commissaire, lui arracha le drapeau des mains, brisant la hampe et s'emparant de l'étoffe ; cet incident fut le signal d'une scène tumultueuse ; des boulevards eurent lieu, des chaises furent lancées et l'une d'elles atteignit le commissaire de police. Les agents se précipitèrent au secours de leur chef qui parvint à dégager et procéda à l'arrestation de six individus dont deux ont été maintenus à la disposition de la justice.

Ce sont : Louis Mandeville, 37 ans, frappeur, et Victor Forgeais, 33 ans, modelleur.

GUERRE & MARINE

Nomination dans la marine. — Paris. — Par décret en date du 19 mars, a été promu au grade de chef d'escadron d'artillerie de marine M. le capitaine Formentin, capitaine en premier à l'état-major particulier (officier d'ordonnance de M. le ministre de la marine), en remplacement de M. Gobert admis à la retraite.

Petites Nouvelles

Brest. — L'inauguration du médaillon du général Brière de l'Isle qui devait avoir lieu aujourd'hui dans la salle d'honneur du 2^e régiment d'infanterie de marine, sous la présidence du général Lefèvre, a été ajournée et renvoyée aux premiers jours du mois d'avril.

Saint-Petersbourg. — L'inauguration du Musée historique Alexandre III a eu lieu hier, et celle du nouveau Club militaire aura lieu le 22 mars (3 avril). L'empereur a fait exprimer ses remerciements au comte Lamsdorf, adjoint du ministre des affaires étrangères, pour son excellente gestion du ministère, pendant l'absence du comte Mouraviev.

Londres. — On reçoit de très mauvaises nouvelles de la santé de M. Gladstone. Le vieil homme d'Etat voit ses forces diminuer de jour en jour.

On ne sait pas s'il pourra se rendre comme il en avait l'intention, dans ses propriétés d'Howard.

Chronique Electorale

M. Piquart candidat

L'ex colonel Piquart est un homme qui ne perd pas son temps.

A peine avait-il, comme Gastibela, accouché sa dague au clou, qu'on annonçait sa prochaine promotion au grade de rédacteur en chef d'une feuille oubliaire.

Il paraît que le journalisme ne suffit pas à sa voracité active. M. Piquart voudrait tâter du parlementarisme.

Il songe, nous affirme-t-on, à brigner les suffrages des électeurs du neuvième arrondissement.

La candidature Millevoys

La candidature de M. Millevoys a été adoptée dans une réunion de patriotes du 16^e arrondissement.

La succession de M. de Vogüé

Monsieur J. Roche. — Le F. Roche pour les initiatives ayant de sérieuses raisons de douter de la fidélité de ses électeurs, s'était fait offrir la succession de M. de Vogüé par un soi-disant comité de Vogüé.

On se rappelle la protestation du comité ayant soutenu en 1891 la candidature de M. de Vogüé dans la deuxième circonscription de Tournon.

M. Jules Roche passant outre en a formé un nouveau qui lui a offert la candidature. D'après l'agence Havas, M. Jules Roche « s'est laissé forcer la main » (sic).

D'autre part un 2^e comité s'est réuni à Annonay, sous la présidence de M. Marcellin Garnier, et a adopté par 167 voix sur 168 la candidature de M. Albert Leroy avec un programme d'union républicaine.

LYON

Comité républicain libéral du V^e arrondissement de Lyon. — Sections de Saint-Just, Saint-Irénée et du Point-du-Jour. Réunion mardi 20 courant, à 8 h. 1/2 du soir, salle Jacobine, rue de Trévise.

Ordre du jour. — Présentation des cartes d'adhésion pour 1898. — Compte rendu des votes des députés de la région. — Mesures à prendre pour les prochaines élections.

La "France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 20 Mars.

SOMMAIRE :

TEXTE
Saint Joseph et notre fin de siècle. Jean Paul.
Au jour le jour. Henri Landehat.
Une page de la Semaine. Jean Paul.
Propos de Carême. Jean des Tournelles.
En Carême (postes). Jean de Trept.
Un lâche. Denonville.
La petite Marthe. Paul Harel.
Distractions du dimanche. Calypso.

GRAVURES

Le gros lot. — Le nouet Gordien

CHRONIQUE MUSICALE

Maîtrise de l'Immaculée Conception. — La Création, de Haydn. — Les chœurs d'Athalie, de Mendelssohn.

L'excellente maîtrise de l'Immaculée Conception donnait hier, à la salle Philharmonique son concert annuel, avec un programme des plus intéressants.

C'est en premier lieu la première partie de la Création, un oratorio de Haydn, avec paroles du comte de Segur. Les vers ne sont pas brillants, mais la musique est du plus pur classique ; c'est une description symphonique et chorale des merveilles de la création du monde, une sorte de peinture de l'œuvre du Très-Haut par des sons assemblés avec un art transcendant, en une série de pages distinctes et d'effets variés.

C'est le chœur disant sur un thème fugé d'un effet saisissant les colères des noirs esprits en voyant surgir le monde du chaos ; c'est le récit de l'ange Raphaël, dont chaque phrase est soulevée à la symphonie par des onomatopées orchestrales décrivant la création des vents, de la foudre, de l'eau, la formation des montagnes, le jaillissement des sources et la mélodie de l'onde pure qui murmure sous les bois frais. Ces récitaux coupés de phrases mélodiques sont d'un pur style, tantôt graves et sombres, tantôt légers et gais, tantôt doux et mélancoliques.

Sur un air de l'ange Gabriel d'une belle inspiration mais un tantinet ampoulé, se greffent des vocalises difficiles et d'assez mauvais goût qui témoignent d'un sacrifice trop évident de la part du maître aux exigences des cantatrices de l'époque.

Haydn ne fut pas le seul à se laisser séduire par le désir de mettre en relief de belles voix, des voix commencent à gémir, hélas !

Dans la dernière partie de ce fragment de l'oratorio de Haydn, se trouve un chœur majestueux traité en fugue tonitruante et extrêmement difficile. Après un récit d'Uriel qui donne le caractère de la création se termine par un chœur triomphal d'un effet grandiose et puissant.

Tout cela est parfaitement orchestré et d'une habile facture.

Les chœurs d'Athalie de Mendelssohn sont tellement connus que je n'ose me risquer à en donner l'analyse.

Je dirai que si l'exécution de l'oratorio de Haydn a été bonne, celle des chœurs de Mlle Dauphin, la fille du professeur de notre Conservatoire, une belle voix de contralto, est privée de ses moyens par une indisposition subite, ce qui ne l'a pas empêchée de chanter très convenablement avec Mlle Mayer (soprano) et Mlle Crier (alto) les lires de cette œuvre célèbre.

Au premier acte, le chœur triomphal, en manière d'hymne de gloire, d'une si belle inspiration a été interprété de façon irréprochable. Les motifs de la cantate si mélodieux et si saisissants et le trio ont vivement impressionné les auditeurs, tout comme les chœurs de femmes du deuxième acte, si doux et si hiératiquement beaux. Le duo en six-huit, l'allégorie de la cantate soutenu par les chœurs, le chœur scandé et le choral, ce duo et ce trio ont été bien compris, bien rendus et vivement applaudis, etc., etc.

Je me hâte de conclure que cette interprétation si heureuse de deux œuvres des grands maîtres est due, non pas seulement à la bonne qualité des voix qui composent la maîtrise de l'Immaculée-Conception, mais aussi, et avant tout, à la direction intelligente et docte de M. l'abbé Valéry.

J. B. D.

mauvais goût qui témoignent d'un sacrifice trop évident de la part du maître aux exigences des cantatrices de l'époque.

Haydn ne fut pas le seul à se laisser séduire par le désir de mettre en relief de belles voix, des voix commencent à gémir, hélas !

Dans la dernière partie de ce fragment de l'oratorio de Haydn, se trouve un chœur majestueux traité en fugue tonitruante et extrêmement difficile. Après un récit d'Uriel qui donne le caractère de la création se termine par un chœur triomphal d'un effet grandiose et puissant.

Tout cela est parfaitement orchestré et d'une habile facture.

Les chœurs d'Athalie de Mendelssohn sont tellement connus que je n'ose me risquer à en donner l'analyse.

Je dirai que si l'exécution de l'oratorio de Haydn a été bonne, celle des chœurs de Mlle Dauphin, la fille du professeur de notre Conservatoire, une belle voix de contralto, est privée de ses moyens par une indisposition subite, ce qui ne l'a pas empêchée de chanter très convenablement avec Mlle Mayer (soprano) et Mlle Crier (alto) les lires de cette œuvre célèbre.

Au premier acte, le chœur triomphal, en manière d'hymne de gloire, d'une si belle inspiration a été interprété de façon irréprochable. Les motifs de la cantate si mélodieux et si saisissants et le trio ont vivement impressionné les auditeurs, tout comme les chœurs de femmes du deuxième acte, si doux et si hiératiquement beaux. Le duo en six-huit, l'allégorie de la cantate soutenu par les chœurs, le chœur scandé et le choral, ce duo et ce trio ont été bien compris, bien rendus et vivement applaudis, etc., etc.

Je me hâte de conclure que cette interprétation si heureuse de deux œuvres des grands maîtres est due, non pas seulement à la bonne qualité des voix qui composent la maîtrise de l'Immaculée-Conception, mais aussi, et avant tout, à la direction intelligente et docte de M. l'abbé Valéry.

Le sieur Seignol, auquel personne n'avait jamais songé, chez nous du moins, à contester quelque succès dans sa façon de gâcher les couleurs et de planter les épilards dans des champs de madapolam, vient d'être dans une petite feuille officielle d'art et de littérature, le *Journal de critique d'art*, et de se faire un profit de la circonstance pour invectiver notre chroniqueur du Salon, Jean des Aigles, lequel avait eu l'outrecuidance incroyable de trouver imparfaite sa façon de peindre. Il nous fait part de l'habileté qu'il s'est reconnue lui-même dans la reproduction sur toile des caniches enragés de l'Ecole vétérinaire, et, grimpé sur sa propre gloire, nous écrase de son mépris, collectivement, en bloc.

M. Seignol croyait sans doute que nous étions seuls à porter sur sa chétive personnalité un jugement impartial. Nous détachons d'une jolie fort chronique, l'année publiée par notre confrère le *Tout Lyon*, qui n'est point, lui, une *café-débat*, et par conséquent pas suspect à Seignol, l'humoristique jugement que voilà :

« Quelqu'un qui ne peint pas ne doit pas se permettre de dire quelque mal de l'œuvre d'art d'un autre. »

Cela peut vous paraître étrange, c'est pourtant ce que Maître Seignol, à ce qu'on dit, prétend.

Il ne parle rien moins que de tous les pourfendeurs de l'art, et de tous les mécontents. Ces critiques qui n'ont pas le don de comprendre la magie splendide de son subtil talent, et qui ne savent que se plaindre.

Donc Seignol est, Messieurs, un bien grand maître. Il a bien mieux encore : cette détestable farouche. A laquelle jamais sans danger nul ne touche, qui donne aux plus vaillants polémistes le Seignol, mais c'est un Cyrano de Bergerac !

Du Gascon de Rostand il a l'âme trempée, il sent, tout comme lui, s'agiter son épée. Au dedans du fourreau. Tout comme Cyrano il est prompt à traiter quelqu'un de « beau ».

Très chatouilleux surtout devant la galerie. Il n'admet pas la plus mince plaisanterie. Sur son art, sa méthode et, lui seul, critique.

En critique très docte il trouverait chaque jour que je puisse parler mal, en vers ou en prose, des tableaux qu'au Salon, en public, il expose.

Donc je ne dirai rien de lui, mais admirant son air crâne de monarque, je me demande si j'ai le droit de lui écrire ce qui lui manque encore et c'est un panache !

JEAN.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

H. L.

Notre spirituel confrère oublie qu'un panache suppose encore quelqu'un pour le porter et que celui qui s'ornait le chef de M. Seignol serait toujours et quel qu'il fût un simple pompon.

Fête de l'Œuvre des Cercles Catholiques

Hier dimanche, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers de notre ville, a célébré sa fête patronale de Saint-Joseph.

Le matin à huit heures et demie, la messe a été dite par M. le vicaire général Déchelette en l'église de Saint-Sacrement, à la messe, dans la nombreuse assistance avaient pris place les représentants du Comité central, des cercles affiliés à l'Œuvre avec leurs bannières, de différentes associations ouvrières et du Comité des Dames patronesses.

Le service a été prononcé par le R. P. Duplay, de la Compagnie de Jésus, qui a proposé aux assistants l'imitation des vertus de Saint-Joseph à donner l'exemple.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement le banquet traditionnel a réuni de nouveaux membres de l'œuvre dans la vaste salle du palais paroissial. A la fin de ce repas, plein de cordialité, le premier toast a été porté par Mgr Petit, aumônier du comité, remplaçant M. Edouard Blandin, président de l'Œuvre, retenu par une indisposition ; il a porté la parole sur la situation de la paroisse, la prédication pour les ouvriers, de Mgr le Cardinal et de son vicaire général qui présidait le banquet, et enfin de M. le curé du Saint-Sacrement qui donnait l'hospitalité à l'Œuvre.

De Longueville a parlé à son tour pour saluer les différents cercles au nom de l'Œuvre ; il s'est plu à signaler la nouvelle adhésion du cercle de l'Œuvre qui porte à huit le nombre des cercles affiliés au comité. Puis il a passé en revue les œuvres de charité et de charité, et les œuvres sociales, telles que conférences, propagation de la bonne presse, secrétariats du peuple, établies dans les divers groupes appartenant à l'Œuvre. Il a eu un mot particulièrement délicat pour féliciter M. l'abbé Fauriol, curé de Saint-Sacrement, et M. Blandin, président de l'Œuvre, pour leur dévouement à l'œuvre.

M. Toussaint, l'éminent avocat d'aujourd'hui qui assistait au banquet, a prononcé alors une éloquent harangue pour indiquer le rôle qui doit être celui des membres de l'Œuvre.

Il leur a exprimé comme tâche la diffusion dans la vie sociale de l'idée religieuse avec ses aspirations éternelles, réparatrices des inégalités d'ici-bas, et avec ses enseignements sur les devoirs que chacun doit remplir en ce monde et qui sont si propres à assurer le règne de la justice et de la paix.

Après une magnifique table de bienfaits sociaux de la religion, il a demandé aussi à ses auditeurs de faire les champions de l'idée religieuse dans la famille, si menacée elle aussi par les mauvais principes. Il a terminé par un hommage éloquent à M. de Mun, à propos du beau rôle qu'il vient de remplir dans l'affaire Dreyfus et à l'Académie française.

Une assistance s'est alors associée aux remerciements que M. Charles Jacquier a adressés à l'orateur avec sa verve et sa puissante oratoire ordinaires.

Le dernier mot de cette belle réunion a été dit par Mgr Déchelette qui a affirmé les vertus éternelles de Mgr le cardinal pour l'œuvre, et qui a exprimé aussi aux assistants ses félicitations et ses encouragements.

Le service a été prononcé par le R. P. Duplay, de la Compagnie de Jésus, qui a proposé aux assistants l'imitation des vertus de Saint-Joseph à donner l'exemple.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement le banquet traditionnel a réuni de nouveaux membres de l'œuvre dans la vaste salle du palais paroissial. A la fin de ce repas, plein de cordialité, le premier toast a été porté par Mgr Petit, aumônier du comité, remplaçant M. Edouard Blandin, président de l'Œuvre, retenu par une indisposition ; il a porté la parole sur la situation de la paroisse, la prédication pour les ouvriers, de Mgr le Cardinal et de son vicaire général qui présidait le banquet, et enfin de M. le curé du Saint-Sacrement qui donnait l'hospitalité à l'Œuvre.

De Longueville a parlé à son tour pour saluer les différents cercles au nom de l'Œuvre ; il s'est plu à signaler la nouvelle adhésion du cercle de l'Œuvre qui porte à huit le nombre des cercles affiliés au comité. Puis il a passé en revue les œuvres de charité et de charité, et les œuvres sociales, telles que conférences, propagation de la bonne presse, secrétariats du peuple, établies dans les divers groupes appartenant à l'Œuvre. Il a eu un mot particulièrement délicat pour féliciter M. l'abbé Fauriol, curé de Saint-Sacrement, et M. Blandin, président de l'Œuvre, pour leur dévouement à l'œuvre.

M. Toussaint, l'éminent avocat d'aujourd'hui qui assistait au banquet, a prononcé alors une éloquent harangue pour indiquer le rôle qui doit être celui des membres de l'Œuvre.

Il leur a exprimé comme tâche la diffusion dans la vie sociale de l'idée religieuse avec ses aspirations éternelles, réparatrices des inégalités d'ici-bas, et avec ses enseignements sur les devoirs que chacun doit remplir en ce monde et qui sont si propres à assurer le règne de la justice et de la paix.

Après une magnifique table de bienfaits sociaux de la religion, il a demandé aussi à ses auditeurs de faire les champions de l'idée religieuse dans la famille, si menacée elle aussi par les mauvais principes. Il a terminé par un hommage éloquent à M. de Mun, à propos du beau rôle qu'il vient de remplir dans l'affaire Dreyfus et à l'Académie française.

Une assistance s'est alors associée aux remerciements que M. Charles Jacquier a adressés à l'orateur avec sa verve et sa puissante oratoire ordinaires.

Le dernier mot de cette belle réunion a été dit par Mgr Déchelette qui a affirmé les vertus éternelles de Mgr le cardinal pour l'œuvre, et qui a exprimé aussi aux assistants ses félicitations et ses encouragements.

Le service a été prononcé par le R. P. Duplay, de la Compagnie de Jésus, qui a proposé aux assistants l'imitation des vertus de Saint-Joseph à donner l'exemple.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement le banquet traditionnel a réuni de nouveaux membres de l'œuvre dans la vaste salle du palais paroissial. A la fin de ce repas, plein de cordialité, le premier toast a été porté par Mgr Petit, aumônier du comité, remplaçant M. Edouard Blandin, président de l'Œuvre, retenu par une indisposition ; il a porté la parole sur la situation de la paroisse, la prédication pour les ouvriers, de Mgr le Cardinal et de son vicaire général qui présidait le banquet, et enfin de M. le curé du Saint-Sacrement qui donnait l'hospitalité à l'Œuvre.

De Longueville a parlé à son tour pour saluer les différents cercles au nom de l'Œuvre ; il s'est plu à signaler la nouvelle adhésion du cercle de l'Œuvre qui porte à huit le nombre des cercles affiliés au comité. Puis il a passé en revue les œuvres de charité et de charité, et les œuvres sociales, telles que conférences, propagation de la bonne presse, secrétariats du peuple, établies dans les divers groupes appartenant à l'Œuvre. Il a eu un mot particulièrement délicat pour féliciter M. l'abbé Fauriol, curé de Saint-Sacrement, et M. Blandin, président de l'Œuvre, pour leur dévouement à l'œuvre.

M. Toussaint, l'éminent avocat d'aujourd'hui qui assistait au banquet, a prononcé alors une éloquent harangue pour indiquer le rôle qui doit être celui des membres de l'Œuvre.

Il leur a exprimé comme tâche la diffusion dans la vie sociale de l'idée religieuse avec ses aspirations éternelles, réparatrices des inégalités d'ici-bas, et avec ses enseignements sur les devoirs que chacun doit remplir en ce monde et qui sont si propres à assurer le règne de la justice et de la paix.

Après une magnifique table de bienfaits sociaux de la religion, il a demandé aussi à ses auditeurs de faire les champions de l'idée religieuse dans la famille, si menacée elle aussi par les mauvais principes. Il a terminé par un hommage éloquent à M. de Mun, à propos du beau rôle qu'il vient de remplir dans l'affaire Dreyfus et à l'Académie française.

Une assistance s'est alors associée aux remerciements que M. Charles Jacquier a adressés à l'orateur avec sa verve et sa puissante oratoire ordinaires.

Le dernier mot de cette belle réunion a été dit par Mgr Déchelette qui a affirmé les vertus éternelles de Mgr le cardinal pour l'œuvre, et qui a exprimé aussi aux assistants ses félicitations et ses encouragements.

Le service a été prononcé par le R. P. Duplay, de la Compagnie de Jésus, qui a proposé aux assistants l'imitation des vertus de Saint-Joseph à donner l'exemple.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement le banquet traditionnel a réuni de nouveaux membres de l'œuvre dans la vaste salle du palais paroissial. A la fin de ce repas, plein de cordialité, le premier toast a été porté par Mgr Petit, aumônier du comité, remplaçant M. Edouard Blandin, président de l'Œuvre, retenu par une indisposition ; il a porté la parole sur la situation de la paroisse, la prédication pour les ouvriers, de Mgr le Cardinal et de son vicaire général qui présidait le banquet, et enfin de M. le curé du Saint-Sacrement qui donnait l'hospitalité à l'Œuvre.

De Longueville a parlé à son tour pour saluer les différents cercles au nom de l'Œuvre ; il s'est plu à signaler la nouvelle adhésion du cercle de l'Œuvre qui porte à huit le nombre des cercles affiliés au comité. Puis il a passé en revue les œuvres de charité et de charité, et les œuvres sociales, telles que conférences, propagation de la bonne presse, secrétariats du peuple, établies dans les divers groupes appartenant à l'Œuvre. Il a eu un mot particulièrement délicat pour féliciter M. l'abbé Fauriol, curé de Saint-Sacrement, et M. Blandin, président de l'Œuvre, pour leur dévouement à l'œuvre.

M. Toussaint, l'éminent avocat d'aujourd'hui qui assistait au banquet, a prononcé alors une éloquent harangue pour indiquer le rôle qui doit être celui des membres de l'Œuvre.

Il leur a exprimé comme tâche la diffusion dans la vie sociale de l'idée religieuse avec ses aspirations éternelles, réparatrices des inégalités d'ici-bas, et avec ses enseignements sur les devoirs que chacun doit remplir en ce monde et qui sont si propres à assurer le règne de la justice et de la paix.

Après une magnifique table de bienfaits sociaux de la religion, il a demandé aussi à ses auditeurs de faire les champions de l'idée religieuse dans la famille, si menacée elle aussi par les mauvais principes. Il a terminé par un hommage éloquent à M. de Mun, à propos du beau rôle qu'il vient de remplir dans l'affaire Dreyfus et à l'Académie française.

Une assistance s'est alors associée aux remerciements que M. Charles Jacquier a adressés à l'orateur avec sa verve et sa puissante oratoire ordinaires.

